



Valeyres-s/Rances, le 16 novembre 2011

MUNICIPALITÉ  
DE  
**VALEYRES-SOUS-RANCES**  
—  
1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Au Conseil général  
de la commune de et à

**1358 Valeyres-sous-Rances**

***Préavis no 04/11 : Budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2012***

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 15 novembre dernier, la Municipalité a adopté le projet de budget pour l'année 2012 et conformément au règlement du Conseil général, il a été soumis à la commission de gestion pour étude et rapport.

**I. Préambule**

Les budgets de fonctionnement communaux sont toujours difficiles à évaluer. L'année 2012 ne déroge pas à la règle.

Sur les fr. 1'946'500.- de dépenses budgétées, les communes ne maîtrisent qu'une petite partie de cette somme, la plus grande part est imposée (péréquation cantonale, RPT, sécurité sociale, enseignement, salaires, charges d'énergie, etc...). Votre Municipalité a néanmoins élaboré ce budget au plus proche des pronostics et selon les informations à disposition au moment de sa préparation.

Malgré la baisse du taux d'impôt adoptée pour 2012, le budget est équilibré, nous constatons un résultat des produits fr. 550.- plus élevé que les charges. Il comprend, outre les mouvements habituels, les quelques écarts importants résumés dans l'annexe jointe à ce préavis.

La Municipalité s'est astreinte à n'engager que les frais nécessaires au bon fonctionnement de la commune et à préserver les biens communaux dans un bon état.

**II. Commentaires**

Les revenus du budget 2012 s'élèvent à fr. 1'947'050.- contre fr. 1'788'750.- au budget 2011, soit en augmentation de 8%.

Les charges pour 2012 totalisent quant à elles fr. 1'946'500.- contre fr. 1'803'800 budgétée pour 2011, ce qui les fait paraître 7% plus élevées.

### III. Conclusion

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES

---

vu le préavis no 04/11 concernant le budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2012;

entendu le rapport de la commission de gestion;

considérant que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

#### **DECIDE**

le budget de fonctionnement et d'investissement pour 2012 est adopté tel que présenté.

#### **DECHARGE**

la commission de gestion de son mandat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique



C. Tallichet Blanc



La secrétaire



F. Turin

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 novembre.

*Municipal responsable : M. Thierry Vidmer, tél. 079/214.19.07*